

SNCF 2015

Soixante-quinze ans après la constitution de SNCF, la loi du 4 août 2014 rénove en profondeur le système ferroviaire national. L'objectif est d'améliorer la qualité du service public, de garantir un haut niveau de sécurité ferroviaire, et de consolider les équilibres financiers du système. L'organisation actuelle du chemin de fer français est donc profondément modifiée.

Trois Epic formant une entreprise baptisée SNCF

Au sein du système de transport ferroviaire national, trois établissements publics indissociables, SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités constituent le groupe public ferroviaire.

- A la tête de ce groupe public ferroviaire, un nouvel EPIC, SNCF, assure le contrôle et le pilotage stratégiques, la cohérence économique, l'intégration industrielle et l'unité sociale de l'ensemble. SNCF Réseau et SNCF Mobilités sont liés dans ce même ensemble pour que l'entretien de l'infrastructure et la gestion des circulations prennent en compte les contraintes de l'exploitation des services de transport ferroviaire.
- SNCF Réseau regroupe les fonctions de gestionnaire d'infrastructure du réseau ferré national, jusqu'alors réparties entre Réseau Ferré de France et SNCF Infra et DCF.
- SNCF Mobilités assure l'ensemble des activités d'exploitation des services de transport ferroviaire qui étaient celles de « l'opérateur historique » SNCF.

Une impulsion nouvelle pour prolonger les transformations engagées

Dans ce cadre, Guillaume Pepy et Jacques Rapoport ont présenté le 2 septembre 2014 aux cadres dirigeants du groupe l'organisation projetée de SNCF qui sera mise en œuvre en 2015, après avis des instances représentatives du personnel compétentes et concertation de toutes les instances concernées. Cette organisation est aussi une impulsion nouvelle

pour prolonger les transformations engagées et répondre aux ambitions des projets d'entreprise.

Une organisation autour de deux principes de gouvernance et cinq choix stratégiques

Les deux principes de gouvernance :

- une responsabilité = un décideur. Priorité à la décentralisation et à la simplification.
- Pas de redondance dans les organisations. Pas de double appartenance des dirigeants (sauf ceux du Directoire).

Les 5 choix stratégiques :

1. Priorité absolue aux fonctions d'excellence métier : sécurité, technique et vision système sont placés au plus haut niveau, avec les dirigeants les plus expérimentés et reconnus. Ainsi seront nommés un DGD du système (Epic SNCF), un patron Audit et risques qui réunit l'audit RFF et celui de SNCF (Epic SNCF), un inspecteur général de sécurité au sein de Epic SNCF, et un DGD Sécurité, Innovation et performance technique au sein de SNCF Réseau.
2. L'importance stratégique du digital, comme levier de transformation industrielle, produit et client, avec la création d'une Direction Digital et Innovation (Epic SNCF).
3. La valorisation du patrimoine avec la création de Rail Immo, une ligne métier entière de SNCF de 2015. Cette branche a en charge la

gestion du foncier et de l'immobilier, l'aménagement et la valorisation ainsi que le logement.

4. L'atteinte des objectifs de performance de SNCF Mobilités avec la création d'une direction générale déléguée performance qui regroupe l'ensemble des fonctions transverses.
5. La réponse aux attentes des clients de simplification avec le regroupement au sein de SNCF Mobilités des activités Voyageurs dans une direction unique. Cette direction générale Voyageurs regroupera TER Intercités, Transilien, Voyages et Gares&Connexions.

Cinq métiers structurants

SNCF 2015 s'organise ainsi autour de cinq métiers dénommés :

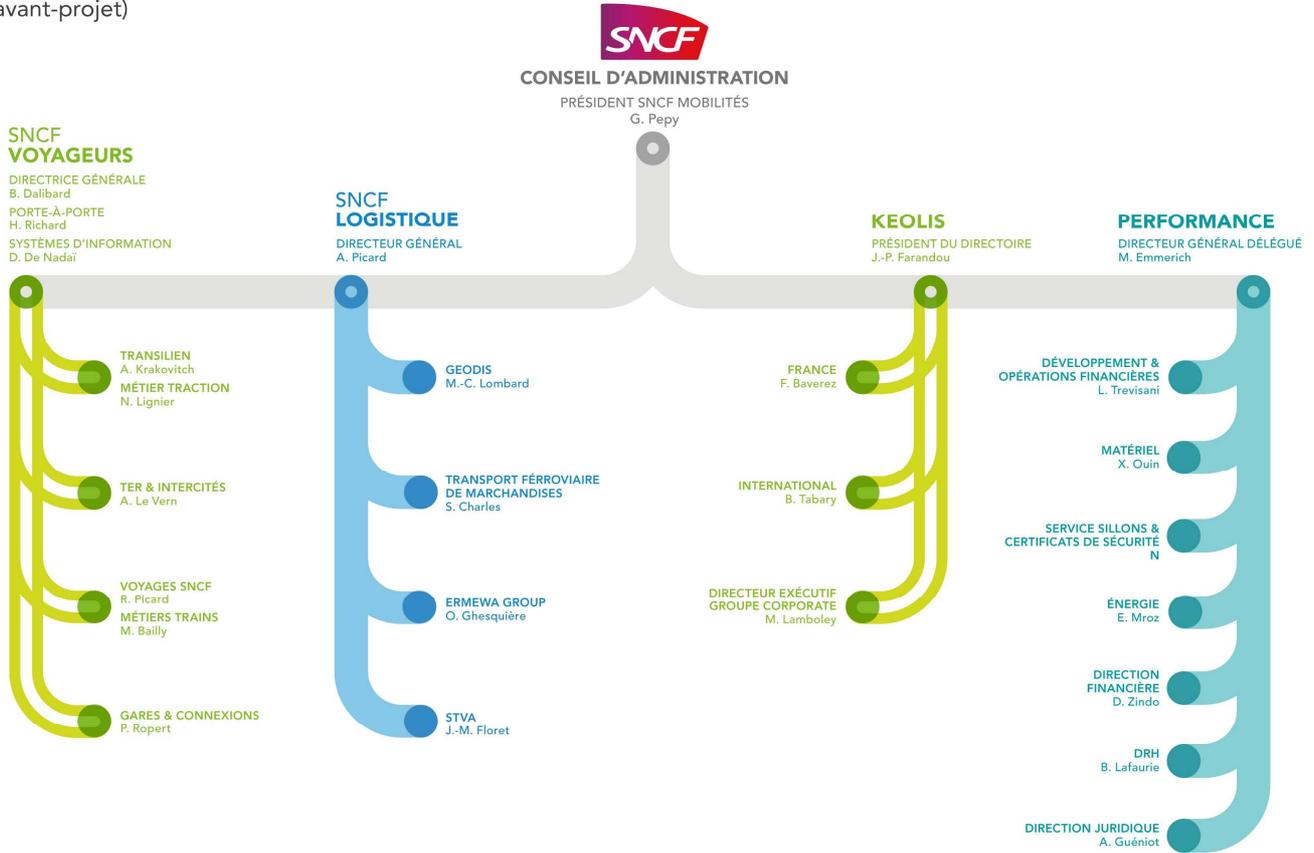
- SNCF Réseau
- SNCF Voyageurs
- SNCF Logistique
- Keolis (urbain / mass transit)
- Rail Immo

Le projet d'organisation est précisé dans les trois projets d'organisation joints.

PRÉFIGURATION « EPIC SNCF » (EPIC de tête) (avant-projet)



PRÉFIGURATION «SNCF MOBILITÉS» (avant-projet)



PRÉFIGURATION «SNCF RÉSEAU» (avant-projet)

